

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES RÉJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="radio"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : **1464**

Société : **RAM**

Actif Pensionné(e)

Autre : **Retraité**

Nom & Prénom : **Mr. BAROUTI Mohammed FouAD**

Date de naissance : **29-05-1945**

Adresse : **2 Rue Jaborane Khalil Jabraone AV.
Allal Ben Abdellah - FS**

Tél. : **0535 62 2736** Total des frais engagés : **3420** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Awero WASSI
Médecin Résident en
Radiothérapie-Oncologie
CHU HASSAN II - FES

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : **Mr. BAROUTI Hayat** Age : **66ans**

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **Cancer du sein G**

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/11/22				<p style="text-align: center;"><i>Dr. Awèro WASSI Médecin Résident en Radiothérapie-Oncologie CHU HASSAN II - FES INPE: 141146811</i></p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
		<p style="text-align: center;"><i>Dr. Awèro WASSI Médecin Résident en Radiothérapie-Oncologie CHU HASSAN II - FES</i></p>

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
<i>Sanae FANMI Régisseur Auxiliaire Hôpital des Spécialités</i>	01/12/22	TDT 14	3360,00
<i>SAANII FES LABORATOIRE SAISS D'ANALYSES MEDICALES Cachet de l'école de Médecine En face de la signature du Praticien</i>	01/12/22	B60	60 DH

INPE 143060788

AUXILIAIRES MEDICAUX

Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
	A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficent	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

H	G	B	D	A
25533412 00000000	21433552 00000000			
35533411	11433553			

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	G	B	D	A
00000000	00000000			

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ORDONNANCE

IP :

Service : RT IT Fès, le 01/12/22

Nom et Prénom du malade : Hayat bandati

TDA CCTAP

âge : 66 ans; Ensuite four CCP
du sein A a bénéficié d'une CAT
+ gatay + RTA (FT en 2016)

Le TDA CCTAP de contrôle
est souhaitable



Cachet et signature
du médecin

Index patient	335 536		(Externe)	رقم المريض
Nom patient	HAYAT BAROUTI			الاسم و النسب
Couverture Social	RAMED PAYANT			التغطية الصحية
Rendez-vous	01/12/2022 8:30			الموعد
Consultation	SCOME : SCANNER RADIOTH/ONCO - MÈRE & ENFANT POUR EXTERNES			الاختصاص
Activité	SC106 : SCANNER CCTAP : CRANE + CERVICAL + THORAX + ABDOMEN + PELVIS			نوع الفحص
Batiment	HOPITAL DE RADIOTHERAPIE ET D'ONCOLOGIE			القاعة



Numéro d'accès

رمز الدخول

AN.16470015

الرجو منكم الحضور ساعة قبل الموعد مرفقا بنسخة من بطاقة التعريف الوطنية ونسخة من بطاقة الرا米د أو بطاقة التعاضدية

Rendez-vous N°: 16470015 ; pris le : 22/12/2021 10:36:41

Sanae FAHMI
Régisseur Juridique
Hôpital des Spécialités
Casablanca 20550

ROV

ORDONNANCE

IP : 335536

Service : RTH Fès, le : 22/12/2021

Nom et Prénom du malade : Hayat Benouite

TDM CCTAP : Crano - cervic. - TAP

- Patiente âgée de 65 ans, suivie pour carcinome mammaire du sein gauche ayant bénéficié d'un patey + chimio + RTT (triple négatif +++) F à de trait en 2013
- Présente actuellement des douleurs costales gauche (3^e et 4^e côte)
- L'examen clinique est sans particularité
- Par ailleurs : on note la présence d'un nodule fixe sur jugulo-carotidien droit mobile par appui au plus profond et superficiel

Cachet et signature
du médecin

Facture N° 2022P151510

Mode de paiement PAYANT / MUPRAS

Bénéficiaire				Adhérent	
IP	335 536	DI	7 037 799	Nom et prénom	HAYAT BAROUTI
Nom et prénom	HAYAT BAROUTI			N° Immatriculation	
N° CIN	C98099			N° Affiliation	
Date Examen	01/12/2022 00:00:00	Service	RADME	Date Affiliation	
				Date validité	

Code	Description	Prix de base	Quantité	Prix	Total Net
TDM	TOMODENSITOMETRIE	840,00	4,00	840,00	3 360,00

Arrêtée la présente facture à la somme de trois mille trois cent soixante Dhs et zéro centimes	Total général :	3 360,00
--	-----------------	----------

Total Encaissement :	0,00	Net à payer:	3 360,00
----------------------	------	--------------	----------

Créé par : YMOURAD

Modifiée par YMOURAD

Le : 01/12/2022 12:17:09

Le : 01/12/2022 12:17:10

Page 1 sur 1

DR - 58148
Sanae FATHIMA
Régisseur Auxiliaire
Hôpital des Spécialités
N° 5 - Hassan II - FES

Bureau d'Admission et de facturation
Hôpital d'Oncologie
N° 5

CHU
HASSAN II - FES

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE
HASSEN II - FES



C
HASSAN II
Dr. Awero WASSI
Médecin Résident en
Radiothérapie-Oncologie
CHU HASSEN II - FES

ORDONNANCE

IP : 335536

Service : Fès, le : 22/12/2012

Nom et Prénom du malade : Hayat Bouabdellah

Feces sp

Urée
- Créat

LABORATOIRE SAISS
D'ANALYSES MEDICAL
81 RDC Imm. Hind Lot. Al Walaa 5 Hay Ama
(En Face de la faculté de Médecine)
Tél: 05 35 67 82 21

Dr. Awero WASSI
Médecin Résident en
Radiothérapie-Oncologie
CHU HASSEN II - FES

Cachet et signature
du médecin

LABORATOIRE SAISS D'ANALYSES MEDICALES

DR. NABIL BOUCETTA - SPECIALISTE EN BIOLOGIE MEDICALE

IF: 40397410 -- TP: 14262154 -- CNSS: 9005267 -- CB: BP - 21211 9817469 001 8
ICE: 001836718000058 -- INPE: 143060788

FES le: 01/12/2022

FACTURE N° 20249/22

Médecin	Docteur AMIRA SAOUDI
Nom du patient	MME HAYAT BAROUTI
Examens	- URE-CREAT
Cotation	B 60
Montant	60,00 DH

Arrêtée la présente note d'honoraires à la somme de: **SOIXANTE DIRHAMS**

LABORATOIRE SAISS
D'ANALYSES MEDICALES
81 RDC Imm. Hind Lot. Al Wafaa 5 Hay Amal - FES
(En Face de la Faculté de Médecine
Tél: 05 35 61 82 04



مختبر سايس للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE SAISS D'ANALYSES MÉDICALES

مختبر حاصل على شهادة الجودة AFNOR ISO 9001 v 2015

DR. NABIL BOUCETTA SPÉCIALISTE EN BIOLOGIE MEDICALE - UCAD DAKAR
CYTOLOGISTE , HEMATOLOGISTE - UNIVERSITÉ DE MONTPELLIERS



Prélèvement du : 01/12/2022 à 12:57
Résultats édités le: 01/12/2022

Prescripteur: Docteur AMIRA SAOUDI

MME HAYAT BAROUTI

Dossier N° 22L47

Page: 1/1

BIOCHIMIE SANGUINE (HITACHI*911- COBAS 6000 ROCHE*)

UREE.....	0,24	g/l	0,10 à 0,50 g/l
Technique: Méthode enzymatique à l'uréase	3,97	mmol/l	1,67 à 8,33 mmol/l
CREATININE.....	7,30	mg/l	6,00 à 11,00 mg/l
Technique: Méthode enzymatique à la créatininase	64,24	µmol/l	52,80 à 96,80 µmol/l

Confraternellement

Résultat validé biologiquement par:

Total de pages: 1

N° RÉCLAMATIONS : 06 75 46 22 18

Dr Nabil BOUCETTA
Spécialiste en Biologie Médicale
Directeur du Laboratoire Sais
d'Analyses Médicales
INPE 143050783

COMPTE RENDU RADIOLOGIQUE

Prénom et Nom : HAYAT BAROUTI

Date : 01/12/2022

Identité Patient : 335536

Service :

Type d'examen : SCANNER CCTAP : CRANE +

Numéro d'examen :

Professeur & chef de service

Pr Meriem Boubou

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES :

- 65 ans.
- Suivi pour carcinome mammaire du sein gauche ayant bénéficié d'un Patey+ chimiothérapie+ radiothérapie, fin de traitement en 2013.
- Douleur costales gauches.

TECHNIQUE:

Acquisitions hélicoïdales en coupes axiales de 1.3 mm d'épaisseur passant par les étages cérébral, cervical et TAP avant et après injection de produit de contraste iodé, avec reconstructions multiplanaires.

Major

Mr. Abderrahman Haida

RESULTAT:

À l'étage cérébral:

- Absence d'anomalie de densité ou de prise de contraste pathologique du parenchyme cérébral sus-tentoriel.
- Ligne médiane en place.
- Intégrité du système cisterno-ventriculaire.
- Absence de collection péri-cérébrale.
- Absence d'anomalie du vermis et des hémisphères cérébelleux.
- Sinus duremériens perméables.

À l'étage facio-cervical:

- Respect des deux cadres orbitaires et de leur contenu.
- Bonne pneumatisation des sinus de la face.
- Formations latéro-cervicales bilatérales, de forme ovalaire, mesurant pour la plus grande 10 mm de petit axe au niveau JC droit.
- Respect des reliefs muqueux du cavum.
- Respect de l'oropharynx, de l'hypopharynx et du larynx.
- Respect des glandes salivaires et de la thyroïde.
- Perméabilité des pédicules vasculaires jugulo-carotidiens.

COMPTE RENDU RADIOLOGIQUE

Prénom et Nom : HAYAT BAROUTI

Identité Patient : 335536

À l'étage thoracique:

- Foyer de condensation parenchymateux pulmonaire apical gauche, associé à quelques bronchectasies de traction à ce niveau, d'allure séquellaire.
- Quelques micronodules sous pleuraux et scissuraux droits, solides, mesurant pour le plus grand 4 mm, d'allure non spécifiques.
- Absence de nodule ou de micronodule parenchymateux pulmonaire suspect.
- Absence d'adénomégalie médiastinale ou sus-claviculaire.
- Absence d'épanchement pleural ou péricardique.
- Absence d'anomalie suspect scannographiquement décelable au niveau du site de Patey gauche.
- Absence d'adénopathie axillaire, sous pectorale ou mammaire interne en bilatéral.
- Formations ganglionnaires axillaires et sous pectorales droites, ovalaires, infra-centimétriques.

À l'étage abdomino-pelvien:

- Le foie est de taille normale, de contours réguliers et de densité homogène.
- Vésicule biliaire non distendue et à paroi fine.
- Absence de dilatation de la VBP ou des VBIH.
- TP et VSH perméables.
- Intégrité de la rate, du pancréas, des deux reins et des deux surrénales.
- Absence d'anomalie des cavités excrétrices et de la vessie.
- Absence d'épaississement digestif nettement visible.
- Absence d'adénopathie intra-péritonéale ou rétropéritonéale.
- Absence d'épanchement intra-péritonéal.

Fenêtre osseuse:

- Absence de lésion osseuse suspecte.

CONCLUSION:

- TDM CCTAP sans anomalie suspecte décelée.

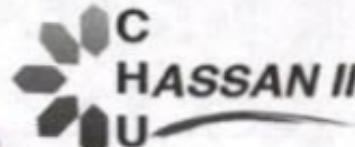
 Dr Bouanani

TOTAUX
REPORTS

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE
HASSAN II - FES

N° 581458

QUITTANCE



Hôpital: HAYAT BAROUTI
Reçu du M.
La somme de: mille trois cent soixante dinars

Nature de la recette	EX	Sommes
<u>TAXIS</u>		<u>3360,-</u>
<u>ASNAF</u>		<u>3360,-</u>
Total		<u>3360,-</u>

Cachet du Service

Le 01/12/2022

Signature Régisseur de Recette